



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

CNAF

Question écrite n° 121060

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les vives inquiétudes des élus locaux concernant le nouveau cadre d'intervention de l'action sociale des caisses d'allocations familiales pour les contrats enfance et jeunesse. Ce dispositif a pour objectifs principaux de développer et d'optimiser l'offre d'accueil, de contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société. A contrario, le financement maximum des projets a été réduit à 55 % contre 70 % pour les dispositifs antérieurs (contrats petite enfance et temps libre). Ce nouveau cadre d'intervention de l'action sociale va à contresens des objectifs précités et n'est pas en adéquation avec les besoins futurs liés à une forte évolution démographique (800 000 naissances en 2005) et au besoin croissant des mères de familles à concilier vie familiale et vie professionnelle. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour améliorer cette situation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Balligand](#)

**Circonscription :** Aisne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121060

**Rubrique :** Prestations familiales

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 mars 2007, page 2833